

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20221010-D_10_10_22_14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2022

Affichage : 13/10/2022

Délibération n°10-10-2022-014

3.2 Aliénations

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 10 octobre 2022*

Date de convocation	4 octobre 2022
Date d'affichage	4 octobre 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	40
Votants	51 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 10 octobre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à La Chapelle Saint Rémy, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 39 - M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Joël CIRON, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Pascal DAVID, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Était représenté : 1 - M. Dominique COUALLIER représenté par M. Serge GAUTIER.

Pouvoirs : 11 - M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Jean-Pierre CIRON ayant donné pouvoir à M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER ayant donné pouvoir à Mme Catherine BOSSY, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE, M. Eric PAPILLON ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, M. Thierry RENVOIZÉ ayant donné pouvoir à M. Dominique EDON, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA.

Etaient excusés : 4 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

Secrétaire de séance : M. Dominique EDON.

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : COMPLÉMENT À LA CESSION
D'UN TERRAIN SUR LA ZA VAL ACTIV DE SCEAUX SUR HUISNE
(DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU 24/05/2022)**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°24-05-2022-007 du 24 mai 2022 relative à la cession d'un terrain situé ZA Val'Activ à Sceaux sur Huisne au profit de la SCI A2G,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que :

- la Communauté de communes a été sollicitée par la SCI A2G, souhaitant étendre son entreprise, afin d'acquérir la parcelle numéro A638p sur la zone d'activités de Val'Activ à Sceaux sur Huisne ;
- le Conseil a approuvé la cession lors de la séance du 24 mai 2022, le montant de la vente ayant été fixé à 25 889,60 € HT.

EST INFORME qu'afin de préciser les modalités de financement de la vente, il est demandé au Conseil d'autoriser le paiement de la parcelle en 2 fois sachant que l'acquéreur s'acquittera de la moitié de la somme due à la signature et versera le solde 1 an après.

AUTORISE le paiement différé de la moitié du prix de vente.

PREND ACTE que les mentions de la délibération n°24-05-2022-007 ne sont pas remises en cause.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 10 octobre 2022

Pour extrait conforme
Le 11 octobre 2022

Le Président

M. Didier REVEAU